

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 16 MARS 2023
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4008-2017 – ÉTAPE E

**DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES
A L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Simon Turmel**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^{es} Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEFQ)

représentée par M^e Hélène Sicard;

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI)

représentée par M^e Samuel Lepage;

Stratégies énergétiques, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (SÉ-AQLPA-GIRAM)

représenté par M^e Dominique Neuman.

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 09h07

Pause : 10h12-11h15

Fin de l'audience : 11h23